

# The European Data Governance Forum – CNIL



**Le G29 et la CNIL organisaient le 8 décembre une conférence internationale qui se tenait à l'UNESCO. La conférence avait pour thème : Protection des données, innovation et surveillance : quel cadre éthique pour l'Europe ?**

2015 est une année charnière pour la protection de la vie privée, avec l'adoption du règlement de l'Union Européenne sur la protection des données, la poursuite des négociations commerciales internationales et les décisions finales à prendre sur la gouvernance de l'internet. Cette période est cruciale pour l'Europe qui, dans le nouvel environnement numérique, doit promouvoir haut et fort les valeurs sociétales qui sont les siennes et définir des actions prioritaires pour le futur.

Une réponse d'ensemble à ces défis internationaux ne saurait être élaborée par des acteurs agissant en ordre dispersé. La complexité des problèmes posés demande une réflexion collective de la part de l'ensemble des parties prenantes.

La conférence du 8 décembre organisée par le G29 (groupe des autorités européennes de protection des données) et la CNIL était placée sous le patronage de l'UNESCO et de la Délégation permanente française auprès de l'UNESCO. Elle réunissait des représentants et experts d'horizons divers – institutions nationales, européennes et internationales, industrie, ONG et société civile – qui ont présenté leur point de vue sur les défis actuels de la surveillance numérique et sur la manière d'y répondre de manière adéquate dans une société démocratique.

La conférence s'est achevée par la présentation d'une Déclaration adoptée par le G29 qui était endossable par les parties prenantes qui le souhaitaient. Cette Déclaration soulignait la responsabilité collective de toutes les parties prenantes dans la définition et le respect d'un cadre éthique pour la collecte et l'utilisation de données personnelles dans l'économie numérique. Elle a défini les principes essentiels à inclure dans un tel cadre ainsi que les actions clés à entreprendre par toutes les parties prenantes, des secteurs public et privé, pour garantir le respect des règles.

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : [http://www.newspress.fr/Communique\\_FR\\_284395\\_1332.aspx](http://www.newspress.fr/Communique_FR_284395_1332.aspx)